

À la suite des élections municipales de mars 2014, le CLIS a connu un renouvellement important puisque près de la moitié des communes membres a changé de représentant (sachant que les représentants des communes sont 47 sur 90 membres au total).

Cela a également entraîné la désignation de nouveaux représentants des communes au conseil d'administration (Mme PEUREUX-VALANT et M. SUCK pour les communes haut-marnaises et MM. LHUILLIER et STOLF pour les communes meusiennes) et a nécessité la désignation d'un nouveau vice-président, en remplacement de M. Robert FERNBACH, ancien maire d'Houdelaincourt.



Lors de la réunion du conseil d'administration du 22 septembre 2014, M. Denis STOLF (photo ci-dessus), maire de Tréveray, a été élu au second tour par 11 voix contre 10 à M. Jean-Marc FLEURY, représentant de l'EODRA (association des élus meusiens et haut-marnais opposés au stockage).

La liste nominative des membres du conseil d'administration ainsi que celle des organismes composant le CLIS est disponible sur le site : clis-bure.com



Les membres ont un rôle important à jouer comme relais de l'information, vis-à-vis des organismes qu'ils représentent et vis-à-vis du grand public. C'est pourquoi il est nécessaire qu'ils disposent d'une formation leur permettant de partager leurs connaissances. Ainsi, un déplacement à Marcoule a été organisé du 26 au 28 octobre 2014 pour visiter les installations du CEA (vitrification, séparation, démantèlement) et d'AREVA (fabrication de combustible MOX), et une journée de formation sur le projet de stockage géologique s'est déroulée le 8 décembre.

BULLETIN D'ABONNEMENT GRATUIT À LA LETTRE DU CLIS À :

CLIS – Le Lavoir – Rue des Ormes – 55290 BURE ou par email : clis.bure@orange.fr

Nom : Prénom :
Adresse postale :
Code postal : Ville :
E-mail :

Je souhaite recevoir la lettre du CLIS : Version papier Version informatique (e-mail)

La lettre du CLIS est également disponible sur le site internet www.clis-bure.com

BON DE COMMANDE GRATUIT DU DVD DU CLIS " Escale à Bure "

CLIS – Le Lavoir – Rue des Ormes – 55290 BURE
ou par email : clis.bure@orange.fr

Nom :
Prénom :
Adresse postale :
Code postal :
Ville :

Publication du Clis Comité Local d'Information et de Suivi du laboratoire de Bure
Le Lavoir – Rue des Ormes – 55290 BURE
Tél. 03 29 75 98 54

Directeur de la publication : M. Jean-Louis CANOVA
ISSN n° 1969-4822
Crédit photos : CLIS - ANDRA
Conception et réalisation : CLIS/BILLIOTTE & CO
Impression : imprimerie du Barrois
Imprimé sur papier 100 % recyclé
Tirage : 168 000 exemplaires

La lettre du

DE LA SUITE DANS LES IDÉES

Edito



Par deux fois l'année dernière, des démarches d'origine ministérielle ou parlementaire ont eu pour but d'intégrer dans des projets de loi un article relatif au projet de stockage géologique : une première fois dans le projet de loi sur la transition énergétique, une seconde dans le projet de loi pour la croissance et l'activité.

Si cela n'avait visé qu'à remettre d'aplomb le calendrier contenu dans la loi de 2006 sur la gestion des déchets radioactifs, il n'y aurait rien eu à redire.

Mais les propositions allaient bien au-delà, renvoyant notamment la définition des conditions de la réversibilité d'un éventuel stockage géologique à un décret. C'est pourtant bien un texte législatif qui est prévu par la loi de 2006, et il serait incompréhensible qu'un simple article dans un texte assez éloigné du sujet en tienne lieu.

Le CLIS sera attentif à ce que la question de la réversibilité fasse bien l'objet d'une loi spécifique et que le débat se déroule pleinement sur ce point.

Jean-Louis CANOVA,
Président du CLIS

Les Etats-Unis possèdent le seul centre de stockage souterrain de déchets radioactifs à vie longue en activité dans le monde : il s'agit du WIPP (Waste Isolation Pilot Plant), situé au Nouveau-Mexique en service depuis 1999 (photos ci-dessous, visite de membres du CLIS en 2010). Les déchets (de moyenne activité à vie longue), d'origine militaire, sont stockés dans des cavités creusées dans une couche de sel à environ 650 m de profondeur.

En février de cette année, deux accidents ont obligé les autorités à cesser toute activité dans le centre, et ce, au moins jusqu'à début 2016. D'une part, un incendie s'est déclaré dans les installations souterraines, impliquant un véhicule diesel utilisé pour le transport du sel. D'autre part, 9 jours plus tard, un relâchement de radioactivité a été détecté dans les galeries au fond, et tout au long du système de ventilation jusqu'à la surface. A l'origine, un colis endommagé contenant des produits qui n'auraient pas dû s'y trouver.

Si ces deux événements n'ont a priori aucun lien, ils mettent en avant la question des risques en cours d'exploitation, qui avait donné lieu en septembre 2013 à Bure, à un débat entre MM. THUILLIER (ingénieur agronome) et BOISSIER (ANDRA).

Les informations disponibles sont encore peu nombreuses, mais le CLIS a demandé à l'IRSN (Institut de Radioprotection et de Sécurité Nucléaire) de préparer un dossier complet sur les causes et les conséquences de ces accidents, et sur les enseignements qu'il faudra en tirer pour l'évaluation du projet de stockage.



Contacts

• 18 avenue Gambetta – Quartier des Entrepreneurs - 55000 Bar-le-Duc
Tél. 03 29 75 92 36 - e-mail : clis.bure@orange.fr

• Le Lavoir - Rue des Ormes - 55290 - Bure
Tél. 03 29 75 98 54 - e-mail : s.jeanditpanel@clis-bure.com
Permanence : mardi, mercredi, jeudi, vendredi de 14h à 18 h

www.clis-bure.com

Comme évoqué dans le dernier numéro de la Lettre, le CLIS s'intéresse depuis longtemps à l'aspect sanitaire du projet de stockage, en demandant la mise en place, avant toute décision, d'un état de référence sanitaire.

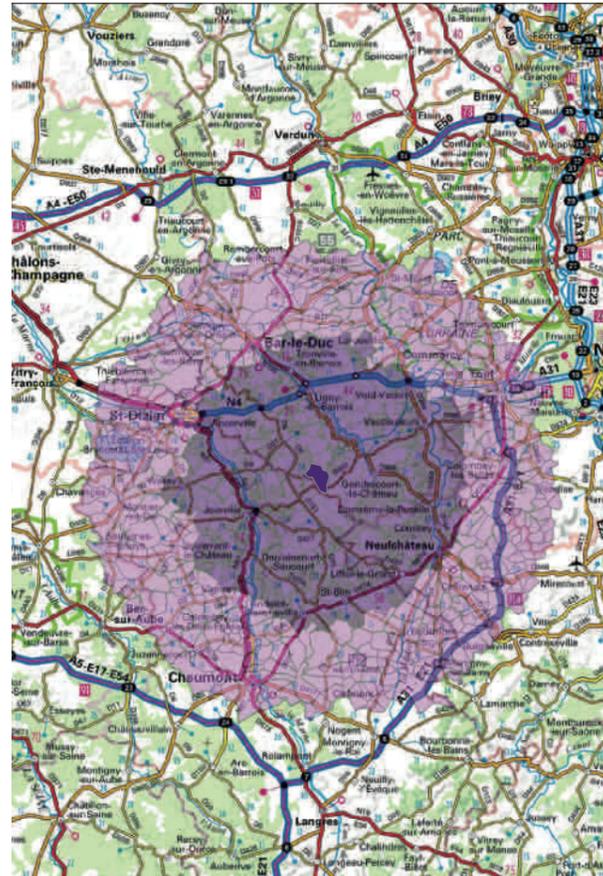
Le travail effectué par les Observatoires Régionaux de Santé (ORS) de Lorraine et de Champagne-Ardenne, à la demande de l'ANDRA, a été présenté lors de la réunion du conseil d'administration du CLIS, le 22 septembre 2014.



L'objectif de ce travail était de définir les éléments principaux nécessaires à la réalisation d'un état sanitaire initial et d'un suivi à partir des données de santé et socio-démographiques déjà recueillies au niveau du territoire.

- Il s'agit tout d'abord de délimiter un territoire qui doit tenir compte du projet de l'ANDRA, des suivis existants, et du nombre de personnes concernées, afin de permettre les interprétations statistiques. Trois zones sont ainsi définies : la première est un cercle d'un rayon de 30 km autour de Bure (2 989 km² et 83 341 habitants en 2011), la deuxième est un anneau de 30 à 50 km autour de la première (8 059 km² et 310 818 habitants en 2011), la troisième comprend les deux régions Lorraine et Champagne-Ardenne et sert de zone de référence pour les comparaisons.

DÉLIMITATION DU TERRITOIRE D'ÉTUDE



- Il s'agit ensuite de choisir des indicateurs sanitaires à partir de la synthèse des facteurs de risque (liés par exemple aux rayonnements ionisants, aux substances chimiques, aux nuisances dues au chantier ou à l'exploitation ou aux transports) : mortalité, morbidité, pathologies, accidentologie routière...
- Il s'agit enfin de choisir des indicateurs socio-démographiques qui peuvent avoir une influence sur la santé : éducation, emplois, mobilité, précarité, habitat et cadre de vie, offre de soins...

Ces indicateurs sont alimentés par des données existantes qui doivent être recueillies auprès des organismes qui en disposent (INSEE, URSSAF, CRAM...). La tâche consiste donc principalement à classer les données, les analyser et en tirer les enseignements.

Les ORS proposent également que cette étude quantitative soit complétée par une étude qualitative afin de mesurer la qualité de vie de la population.

Dans la zone de 30 km² définie pour l'étude quantitative, les informations sont recueillies auprès des acteurs institutionnels, des professionnels de santé et de la population locale à partir d'entretiens.

La mise en place de l'état de référence sanitaire devrait durer une dizaine de mois, et son coût est estimé à environ 125 000 €.



Le CLIS souhaite maintenant associer l'Etat à cette démarche, notamment pour participer à son financement. La prochaine étape prévue est une rencontre avec les représentants des Agences Régionales de Santé de Lorraine et de Champagne-Ardenne pour voir si d'autres initiatives similaires sont en cours, et arrêter les modalités de la mise en œuvre de l'état de référence sanitaire si le Clis devait porter le projet.

La mémoire à l'étude

L'Agence pour l'Energie Nucléaire de l'OCDE (Organisation pour la Coopération et le Développement en Europe) a organisé à Verdun, du 15 au 17 septembre 2014, un colloque international sur la préservation des documents, des connaissances et de la mémoire des déchets radioactifs, génération après génération.

Une dizaine de membres du CLIS (parmi plus de 200 participants venus du monde entier) ont assisté aux présentations aussi bien scientifiques ou techniques que philosophiques, et travaillé dans le cadre d'ateliers portant sur le court, le moyen et le long terme.

Conseil d'administration du 22/09/14

De gauche à droite : exposition à l'Andra 22/09/14, assemblées générales des 19/05/14 et 17/11/14

